

EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL  
n° 429/37/02

-----  
Séance du 23 novembre 2017  
-----

| Nombre de membres |          |             |
|-------------------|----------|-------------|
| En exercice       | Présents | Votants     |
| 27                | 24       | 26          |
| Pour              | Contre   | Abstentions |
| 20                | 0        | 6           |

| Date de la Convocation |
|------------------------|
| 15 novembre 2017       |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 24 novembre 2017 |

| Objet de la délibération  |
|---|
| <b>Fixation des tarifs d'eau potable et d'assainissement pour 2019 (sur consommation 2018).</b> |

L'an Deux Mille Dix-Sept,

Le Vingt-trois Novembre, à vingt heures.

Le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire,

Réuni au nombre prescrit par la loi,

En salle de réunion de la Mairie de SAINT-NABORD,

Sous la Présidence de Monsieur Daniel SACQUARD, Maire.

Monsieur BABEL a été nommé secrétaire.

Présents : D. SACQUARD - P. DOUCHE - F. BRENON - P. MEUNIER - J. BALLAND - P. GEORGES - C. CHARRIERE - O. MANGEL - M. GROSJEAN - M.-C. LOPEZ - C. ARNOULD - F. CLAUDEL WAGNER - S. DEMURGER - C. THIRIAT - C. BAUER - D. VINCENT - L. GETSER - V. AUDINOT - N. VILLAUME - C. BABEL - P. ARNOULD - R. POIREL - S. GRANDJEAN - P. NOURDIN.

Absents : F. FEHRENBACHER pouvoir à C. ARNOULD - S. HUGUENIN pouvoir à F. CLAUDEL WAGNER - R. WARY.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal les tarifs d'eau potable et d'assainissement pour 2019 (sur consommation 2018).

Sur proposition de la Commission des Finances du 13 novembre 2017 et à la majorité, 20 POUR et 6 ABSTENTIONS (Madame VILLAUME et Messieurs AUDINOT, BABEL, GESTER, GRANDJEAN et VINENT), le Conseil Municipal :

- **FIXE** les tarifs d'eau potable et d'assainissement suivants pour l'exercice 2018 (sur consommation 2018, facturée en 2019) :
  - Tarif d'abonnement domestique à l'eau : 72.84 € HT par an,
  - Tarif d'abonnement industriel à l'eau : 291.36 € HT par an,
  - Tarif du m<sup>3</sup> d'eau potable : 1.44 € HT,
  - Tarif d'abonnement à l'assainissement : 12.36 € HT par an,
  - Tarif de la redevance d'assainissement au m<sup>3</sup>: 1.36 € HT ;
- **DONNE pouvoir** à Monsieur le Maire pour mettre en recouvrement ces produits sur les budgets correspondants ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces y relatives.

Le 24 novembre 2017

Et la publication ou notification

Le 24 novembre 2017



Pour extrait, hors détail des débats éventuels, certifié conforme,  
SAINT-NABORD le 24/11/2017

Le Maire de SAINT-NABORD,  
Daniel SACQUARD.

